

COMMISSION PERMANENTE

séance du 8 juillet
2005

CP 05/07-13

SERVICE D'ASSISTANCE AU TRAITEMENT DES EFFLUENTS ET AU SUIVI DES EAUX

Bulletin de souscription d'un abonnement ADSL

Le SATESE dispose d'un abonnement Internet Wanadoo pour 60 heures d'accès par mois associé à un accès NUMERIS pour 65 € TTC par mois.

Cet abonnement est devenu nettement insuffisant car il doit être partagé entre plusieurs applications :

- CIVITAS, logiciel de budget du Conseil général
- MICROSAT, logiciel utilisé en assainissement collectif qui est hébergé par le Conseil Général
- accès internet et messagerie.

L'évolution des besoins du service nous conduit à adapter et moderniser cet accès.

Pour cela, 2 lignes téléphoniques ont été mises en place dans le cadre du marché global du Conseil général.

Une mise en concurrence a été faite pour 2 abonnements ADSL de durée illimitée.

Parmi 6 offres, seules deux offrent une solution professionnelle mieux sécurisée :

- la solution OLEANE de France Télécom pour un coût mensuel de 339,66 € TTC
- la solution Neuf DSL de Neuf télécom pour un coût mensuel de 131, 56 € TTC

Je vous saurais gré de bien vouloir délibérer et m'autoriser à signer cet abonnement avec Neuf télécom d'un coût moins élevé.

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 8 juillet
2005

CP 05/07-13

**SERVICE D'ASSISTANCE AU TRAITEMENT DES EFFLUENTS
ET AU SUIVI DES EAUX**

Bulletin de souscription d'un abonnement ADSL

**DECISION de la COMMISSION
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1^{er} avril 2004 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Approuve l'abonnement ADSL de durée illimitée avec Neuf Télécom pour un coût mensuel de 131,56 € concernant le SATESE ;
- Autorise Monsieur le Président à signer au nom et pour le compte du département les documents correspondants.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,